

AVRIL 2023

Numéro spécial budgets

LA  
**GAZETTE DU VILLAGE**



# MONTALBA LE CHATEAU



Adresse Mairie – 11 rue Camí d’Ille – 66130 Montalba-le-Château – Tél. : 04 68 84 77 88

Mél. : [commune-montalba-le-chateau@orange.fr](mailto:commune-montalba-le-chateau@orange.fr) – Internet : <https://www.montalbalechateau.com>

Horaires d’ouverture :

Lundi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mardi 8h30-12h30 et 13h00-17h30

Mercredi 8h30-12h30 et 13h00-15h00

Jeudi 8h30-12h30

Vendredi 8h30-12h00

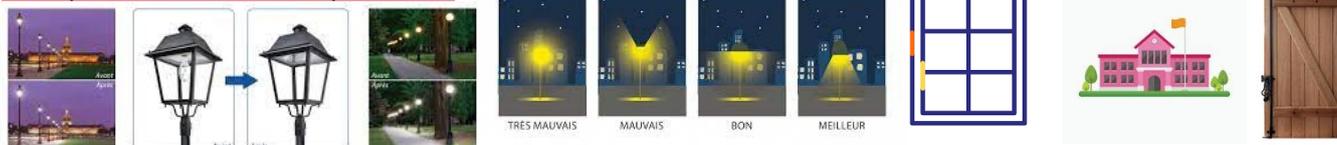
# DOSSIER SPÉCIAL BUDGETS

Ce numéro spécial de la Gazette est entièrement consacré, comme chaque année maintenant, à la présentation des budgets de l'année: le budget principal de la commune et le budget annexe relatif à l'eau et à l'assainissement, votés par le conseil municipal le 7 avril 2023. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux. Ils ont été établis avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, de mobiliser des subventions auprès de l'État, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent les budgets de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement ou d'exploitation), incluant notamment les charges de personnel, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

## A – BUDGET PRINCIPAL 2023

Le budget 2023 traduit toujours la volonté de la municipalité de gérer rigoureusement les dépenses et de continuer l'investissement communal. Pour mémoire, la commune a inscrit en 2022 8 projets dans le contrat de relance et de transition énergétique (CRTE) signé entre la communauté de communes Roussillon Conflent et l'État jusqu'en 2026.

### Principaux investissements pour 2023



**Rénovation de l'éclairage public (2<sup>ème</sup> tranche).** En 2022, 55 lanternes ont été équipées de kits rétrofits LED avec abaissement de puissance de 50% de 23 heures à 5 heures du matin. La deuxième et dernière tranche permettra de remplacer les 27 derniers lampadaires.

Montant opération : **18 700 € HT** (9 350 € financés par le SYDEEL). Sur les 9 350 € restant à charge pour la commune, une subvention a été sollicitée par le SYDEEL sur le fonds vert ouvert par l'État pour la rénovation énergétique (en attente de réponse au moment de l'impression de cette Gazette)

**Rénovation énergétique des bâtiments publics (changement des menuiseries extérieures).**

Montant opération : **61 137,77 € HT**

Subventions sollicitées :

État (Fonds Vert): 30 568,89 €      CD66 : 18 341,33 €

Autofinancement : 12 227,55 €

Subventions demandées (en attente de réponse)

### POINT FINANCIER SUR LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TOIT DE LA BERGERIE COMMUNALE :

La Société Sud Solar System qui accompagne la mairie sur ce projet a conclu à sa faisabilité pour une puissance de 156,240 kWc. Le bilan économique de l'étude présente un solde de trésorerie cumulé sur 20 ans à **165 093 €** soit environ **8 255 €/an**. Ce qui veut dire que la vente de l'électricité va permettre de rembourser l'investissement photovoltaïque, de payer les charges (frais de maintenance, location compteur, assurance, taxe IFER) sur 20 ans et va laisser en plus un bénéfice net de 165 093 € à la commune.

### Taux d'imposition pour l'année 2023 :

À l'instar des dernières années, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la loi de finances prévoit que le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) du département sera transféré aux communes. Ce taux est de 20,10 % pour le département des Pyrénées-Orientales. Le produit de la TFB du CD66 sera donc perçu par la commune. Par ailleurs, cette année à nouveau, la commune doit voter le taux de la taxe d'habitation. Le conseil municipal a donc voté le même taux qu'en 2019. Compte tenu de ces éléments les taux d'imposition pour 2023 ne changent pas :

TFB : **33,62 %** (13,52 % taux communal et 20,10 % taux départemental)    TFNB : **35,82 %**    TH : **11,11 %** (taux de 2019)

N.B. : le conseil communautaire a voté le 12 avril 2023 une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le secteur dont relève la commune de Montalba-le-Château. Le taux est, à compter de 2023, de 17,50 % au lieu de 18 % antérieurement.



### ZOOM SUR LES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

2021 ⇨ 1 025 €

2022 ⇨ 825 €

2023 ⇨ 825 €

Pour percevoir leur subvention, les associations sont invitées à présenter le compte rendu de leur dernière Assemblée Générale et le programme des activités pour l'année 2023.

Très important : Une bonne gestion du budget et le pilotage de nos dépenses au plus juste nous permettront d'augmenter notre capacité d'investir ! **En 2022**, l'épargne brute ou CAF dégagée par l'exercice est la suivante :

Capacité d'autofinancement (CAF) brute : **40 465 € soit 20,28 %** du montant des recettes.

Fonds de roulement en fin d'exercice : **276 993,98 €**

## BUDGET PRINCIPAL 2023 DE MONTALBA-LE-CHATEAU (M57)

### Section de fonctionnement

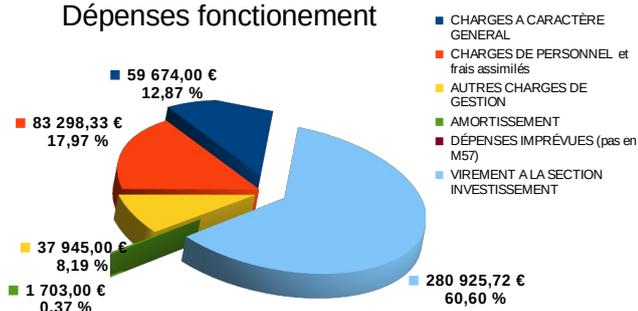
Dépenses	
Charges à caractère général (achats, services et taxes, impôts et taxes)	59 674,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	83 298,33 €
Autres charges de gestion courante (indemnités, SDIS, SIV, SYDEEL, associations)	37 945,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	0,00 €
Amortissement boisement Garouille, études mairie non suivies de travaux (2015)	1 703,00 €
<b>Sous-total dépenses</b>	<b>182 620,33 €</b>
Virement à la section investissement	<b>280 925,72 €</b>
<b>TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>463 546,05 €</b>

Recettes	
Excédent reporté	281 226,06 €
Atténuations de charges	0,00 €
Produits des services (Agence postale, ruches)	14 218,00 €
Impôts et Taxes	74 790,00 €
Dotations et subventions	63 486,41 €
Autres produits de gestion (locations)	29 820,58 €
Produits financiers	5,00 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>463 546,05 €</b>

À noter que le référentiel M57 ne permet pas d'abonder la ligne « Dépenses imprévues » ; les montants des chapitres ont été relevés pour palier à des dépenses non prévues dans le budget. Par contre le référentiel M57, permet des mouvements de crédits entre chapitres (hormis le chapitre des charges de personnel) sans délibération budgétaire préalable.

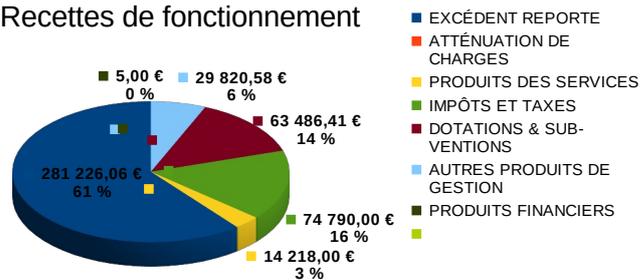
17300 - Budget 2023 Montalba-le-Château

#### Dépenses fonctionnement



Budget 2023 Montalba-le-Château

#### Recettes de fonctionnement

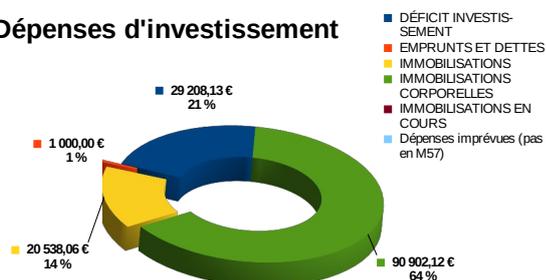


### Section d'investissement

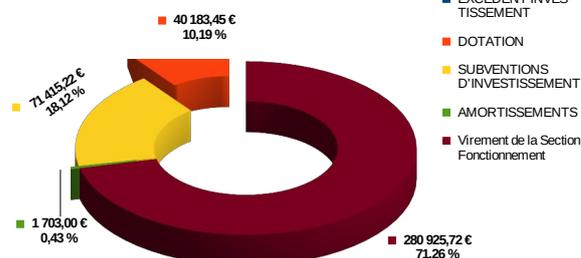
Dépenses	
DÉFICIT INVESTISSEMENT	29 208,13 €
Emprunts et dettes (cautions)	1 000,00 €
Immobilisations (subventions équipements versées (SYDEEL rénovation éclairage public T1 T2)	20 538,06 €
Immobilisations corporelles (dont rénovation logements, RAR 2021,...)	90 902,12 €
Immobilisations en cours (DFCI et chemins réalisés en 2021)	0,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>141 648,31 €</b>

Recettes	
Excédent investissement	0,00 €
Dotations (cautions, FCTVA, affectation du résultat)	40 183,45 €
Subventions d'investissement (RAR rénovation éclairage T1, menuiseries extérieures Fonds Vert, amendes)	71 415,22 €
Amortissement boisement et frais études mairie non suivies de travaux	1 703,00 €
Virement de la section fonctionnement	280 925,72 €
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>394 227,39 €</b>

#### Dépenses d'investissement



#### Recettes d'investissement



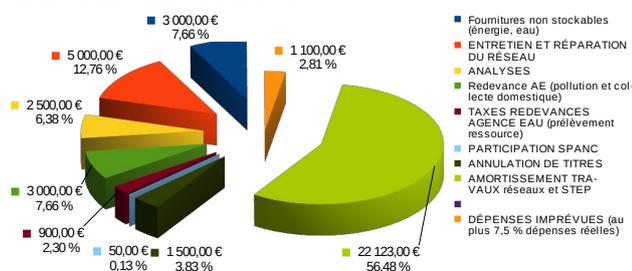
## B – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023

### Section d'exploitation (fonctionnement)

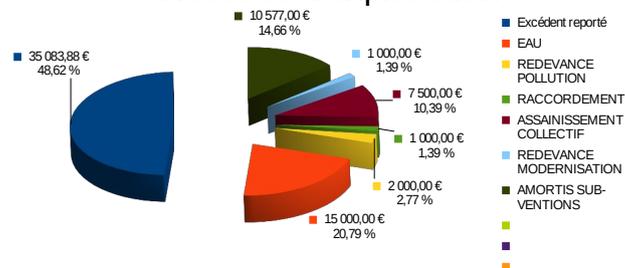
Dépenses	
Fournitures non stockables (énergie, eau)	3 000,00 €
Entretien et réparation du réseau	5 000,00 €
Analyses	2 500,00 €
Redevance Agence Eau (AE) (Poll.&Coll)	3 000,00 €
Taxes redevances AE (Prél. ressource)	900,00 €
Participation au SPANC	50,00 €
Annulation de titres	1 500,00 €
Amortissement travaux réseaux et STEP	22 123,00 €
Dépenses imprévues < 7,5 € des dépenses	1 100,00 €
Virement à la section investissement	<b>32 987,88 €</b>
<b>TOTAL DÉPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>72 160,88 €</b>

Recettes	
Excédent reporté	35 083,88 €
EAU	15 000,00 €
REDEVANCE POLLUTION	2 000,00 €
RACCORDEMENT	1 000,00 €
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	7 500,00 €
REDEVANCE MODERNISATION	1 000,00 €
<b>Sous-total recettes</b>	<b>61 583,88 €</b>
Amortissement subvention	10 577,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>72 160,88 €</b>

Dépenses d'exploitation hors virement à invest.



Recettes d'exploitation



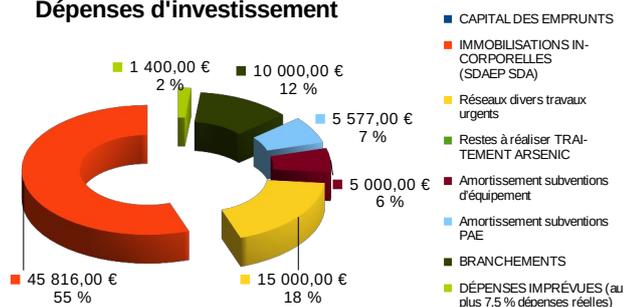
### Section d'investissement

Dépenses	
DÉFICIT REPORTÉ	0,00 €
Immobilisations corporelles (SDA SDAEP)*	45 816,00 €
Réseaux divers (travaux urgents)	15 000,00 €
Amortissement subvention d'équipement	5 000,00 €
Amortissement subvention PAE	5 577,00 €
BRANCHEMENTS	10 000,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	1 400,00 €
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>82 793,00 €</b>

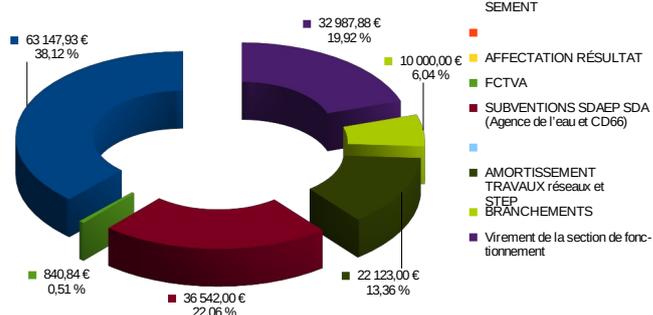
Recettes	
Excédent INVESTISSEMENT reporté	63 147,93 €
AFFECTATION RÉSULTAT	0,00 €
Subventions et RAR SDA et SDAEP (CD66 Agence Eau)	46 542,00 €
FCTVA	840,54 €
Amortissement travaux réseaux et STEP	22 123,00 €
BRANCHEMENTS	10 000,00 €
Virement de la section exploitation	<b>32 987,88 €</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>175 641,35 €</b>

\*SDA : schéma directeur assainissement – SDAEP : schéma directeur alimentation eau potable

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



# BILAN À MI MANDAT

(Prise de fonction de la nouvelle municipalité en juillet 2020 à cause du COVID)

## BUDGET COMMUNAL (PRINCIPAL)

### Investissements réalisés en totalité depuis 2020 :

- Réfection de toutes les pistes DDFCI
- Réfection de 5 chemins communaux
- Pose de 3 miroirs de sécurité
- Extensions de l'éclairage public et du réseau électrique jusqu'à l'aire des Loisirs + 3 bornes foraines
- Pose d'un portail à l'aire des Loisirs pour limiter l'accès aux voitures
- Aménagement du garage communal en atelier municipal
- Changement fenêtres logement 1 Rue Sauvy
- Rénovation logement 9 rue Sauvy
- Etanchéité terrasse logement au-dessus de la mairie
- Achat d'un réfrigérateur congélateur
- Aménagement de sécurité entrée du village devant la mairie et l'arrêt de bus scolaire
- Pose de 3 radars pédagogiques aux entrées de l'agglomération sur la D2 et la D17
- Rénovation de l'éclairage public (1ère tranche)
- Achat petit matériel pour l'entretien du village (débroussailleuse, soufflant, etc..)

### Investissements prévus en 2023 :

- Rénovation de l'éclairage public (2ème et dernière tranche)
- Place à feu fontaine
- Rénovation énergétique des bâtiments publics (changement des menuiseries extérieures)
- Demande de dérogation pour l'accès aux personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes en vue de sa rénovation en 2024 si possible
- Remplacement du réfrigérateur de la salle des fêtes
- Pose d'un portail dans la cour du foyer
- Achat d'une bande de terrain pour élargir le chemin du Roumenga

**Actions engagées en 2022 :** lutte contre la cabanisation avec l'appui de la DDTM et plan communal sur les obligations légales de débroussaillage (OLD) avec l'appui de l'ONF.

### Finances :

- **Fonds de roulement (résultats exercice Fonctionnement + Investissement) :**

Fin exercice 2019 : **240 272,77 €**

Fin exercice 2022 : **276 973,98 €**

- **CAF brute (ou épargne brute) (Recettes réelles fonctionnement – dépenses réelles fonctionnement):**

Fin exercice 2019 : **51 247,91 soit 28,02 %**

Fin exercice 2022 : **40 465 € soit 20,28 %**

**À noter :** Grâce à toutes les subventions obtenues (au total 84 793 €, hors pistes DFCI dont les travaux ont été pris en charge à 10% et chemins communaux dont le reste à charge pour la commune a été de 35 % soit un peu plus de 2 000 €) et bien que notre CAF brute ait baissé, le fonds de roulement de la commune a augmenté de **36 701,21 €** malgré tous les investissements réalisés de 2020 à 2022.

# BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

## Investissements réalisés en totalité depuis 2020 :

Il n'y a pas eu de projets d'investissement d'envergure sur le budget eau et assainissement depuis 2020. Seuls des travaux de réparation du réseau eau potable ou eaux usées, changement d'une pompe et divers petits équipements ont été réalisés.

## Investissements prévus en 2023 :

- Actualisation du schéma directeur de l'alimentation en eau potable (SDAEP) (schéma engagé fin 2022)
- Actualisation du schéma directeur de l'assainissement (engagé également fin 2022)
- Travaux urgents pour permettre la poursuite du SDAEP: changement du compteur général de distribution à la sortie du réservoir, changement de deux autres compteurs de distribution, pose d'un compteur au niveau du forage du Roumenga, changement de la pompe à chlore, changement du substrat de filtration de l'arsenic)
- Achat de kits d'économiseurs d'eau pour les administrés ayant répondu au questionnaire dans le cadre du plan "eau" élaboré par la municipalité

## Finances :

- **Fonds de roulement (résultats exercice Fonctionnement + Investissement) :**

Fin exercice 2019 : **19 442,04 €**

Fin exercice 2022 : **98 231,81 €**

- **CAF brute (ou épargne brute) (Recettes réelles fonctionnement – dépenses réelles fonctionnement):**

Fin exercice 2019 : **20 528,05 € soit 61,90 %**

Fin exercice 2022 : **11 684,86 € soit 48,72 %**

**À noter :** L'augmentation du fonds de roulement est dû à la prise en compte des projets d'actualisation des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement (dépenses et subventions).

# HORS BUDGETS COMMUNAUX

## Travaux compétence Syndicat Intercommunal de Voirie (SIV) :

La commune participe tous les ans au fonctionnement du SIV pour un montant d'environ 4 500 €. Elle bénéficie ainsi d'une subvention départementale, versée au SIV, d'environ 4 200 €. La commune dispose donc annuellement d'une somme globale de 8 700 € qu'elle utilise, sous maîtrise d'ouvrage du SIV, pour réparer les chemins goudronnés une semaine par an (travaux effectués par l'association Força Réal). En 2022 en complément, comme le montant cumulé dépassait les 20 000 €, la municipalité a demandé au SIV la réfection complète du chemin des jardins, travaux qui ont été effectués en 2022.

\* \* \*